

PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'administration du Centre de services scolaire du Fer, tenue le 30 août 2021 à 20h, par zoom.

SONT PRÉSENTS À DISTANCE : Mesdames Claire Barriault, Annie Bérubé, Anne-Michelle Dérose, Valérie Gagné, Jennifer Gauthier, Nancy Noël, Mélanie Raymond, Marie-Claude Reid, Kyra Robertson, Jessica St-Laurent et Mélanie Thibault. Messieurs Amaury LeBoyer et Danny Gagnon.

EST ABSENTE : Madame Cindy Hounsell

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Richard Poirier, directeur général et madame Johanne Moreau, directrice des ressources humaines et secrétaire générale.

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE – MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur LeBoyer ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous.

2.- VÉRIFICATION DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE

La secrétaire générale valide la légalité de la séance. La séance est légale. Il est 20h06.

3.- RÉFLEXION

Lors de nos rencontres, il faut s'assurer que nos interventions sont en lien avec le bien-être des enfants et de la qualité des services qui leurs sont offerts.

4.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION CA 2021-2022/001

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Mélanie Raymond et adopté à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Fer, soit accepté tel que présenté.

5.- PÉRIODE D'INSCRIPTION AUX QUESTIONS DIVERSES
RÉSOLUTION CA 2021-2022/002

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Mélanie Thibault et adopté à l'unanimité que la période d'inscription aux questions diverses demeure ouverte et que l'on ajoute les points suivants :

16.1 Affichage de postes / Personnel de soutien / Service informatique;

6.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (20 minutes)

Aucun public.

**7.- DISPENSE DE LA LECTURE DES PROCÈS VERBAUX
DES SÉANCES DU 31 MAI ET 21 JUIN 2021
RÉSOLUTION CA 2021-2022/003**

CONSIDÉRANT l'article 170, 2^e paragraphe de la "Loi sur l'instruction publique" : " Le Conseil d'administration peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire les procès-verbaux pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six (6) heures avant le début de la séance où il est approuvé ";

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux des séances du 31 mai et du 21 juin 2021 ont été remis à chaque membre présent au moins six (6) heures avant le début de la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Jessica St-Laurent et adopté à l'unanimité de dispenser la secrétaire générale de lire les procès-verbaux.

**8.- SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 31 MAI 2021
RÉSOLUTION CA 2021-2022/004**

IL EST PROPOSÉ par l'administrateur Danny Gagnon et adopté à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 31 mai 2021.

**9. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JUIN 2021
RÉSOLUTION CA 2021-2022/005**

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Marie-Claude Reid et adopté à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 21 juin 2021.

**10. RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE
PLAINTÉ 2021-06-02**

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil d'administration.

**11.- BUDGET DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU FER
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022
RÉSOLUTION CA 2021-2022/006**

CONSIDÉRANT QUE, conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le Centre de services scolaire du Fer doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2021-2022;

CONSIDÉRANT QUE ce budget prévoit un déficit d'exercice de 169 464 \$ et que ce montant est inférieur à la limite d'appropriation de l'excédent accumulé représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2020 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention de financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux futurs au 30 juin 2020;

CONSIDÉRANT QUE le produit de la taxe scolaire au montant de 3 824 373 \$ a été établi en prenant en considération :

- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 23 350 013 \$;
- un nombre de 13 332 immeubles imposables de plus de 25 000 \$, et :
- le taux de 0,10540 \$ du 100 \$ d'évaluation fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2021-2022.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification;

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Annie Bérubé et résolu à l'unanimité que le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de 84 343 525 \$ et des dépenses de 84 512 989 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation.

12.- AJOUT D'UN IMMEUBLE DANS LE PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU FER

RÉSOLUTION CA 2021-2022/007

CONSIDÉRANT l'article 317 de la loi n°40 - Loi modifiant principalement la loi sur l'Instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires, et selon l'article 17 du règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs, résolution CA 2020-2021/019, datée du 1^{er} décembre 2020, attribuant le pouvoir au conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire du Fer doit maintenir à jour son plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

CONSIDÉRANT que le Centre de formation professionnelle A. W. Gagné donnera de la formation en menuiserie dans un nouvel établissement;

CONSIDÉRANT que, depuis l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaire 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024, en février dernier, un immeuble sera ajouté;

CONSIDÉRANT que le code bâtiment de Katshishkutumatsheutshuap Mitshapeu nous parviendra sous peu par la gestion des infrastructures de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (GIEES);

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Mélanie Raymond et adopté à l'unanimité de modifier le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire du fer.

- **D'AUTORISER** le directeur des ressources matérielles, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet;

- **QUE** les modifications au contrat qui occasionnent des dépenses supplémentaires soient autorisées selon les dispositions prévues au règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs (CA 2020-2021/019).

13. **MODIFICATION DE L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT /
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE /
AJOUT D'IMMEUBLES
RÉSOLUTION CA 2021-2022 /008**

CONSIDÉRANT que, depuis l'adoption des actes d'établissements pour l'année scolaire 2021-2022 en février dernier, trois immeubles seront ajoutés pour l'année scolaire 2021-2022 dans l'indication des immeubles ou locaux du Centre de Formation Professionnelle ;

CONSIDÉRANT que le Centre de formation professionnelle A. W. Gagné donnera de la formation en menuiserie dans un nouvel établissement;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier l'acte d'établissement de ce centre;

CONSIDÉRANT que le code bâtiment de Katshishkutumatsheutshuap Mitshapeu nous parviendra sous peu par la gestion des infrastructures de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (GIEES);

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Claire Barriault et résolu à l'unanimité de modifier l'acte d'établissement du Centre de Formation Professionnelle pour qu'il se lise ainsi :

<p>Centre de formation professionnelle A.-W.-Gagné Adresse: 9, rue De La Vérendrye Sept-Îles (Québec) G4R 5E3</p> <p>École Manikoutai (792B040) 40, rue Comeau Sept-Îles (Québec) G4R 4N3</p> <p><i>Les ateliers de formation professionnelle</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Comptabilité et secrétariat ❖ Esthétique ❖ Coiffure ❖ Dessin industriel ❖ Santé (SASI et APED) ❖ Électricité ❖ Charpenterie-menuiserie ❖ Mécanique industrielle de construction et d'entretien ❖ Soudage-Montage ❖ Magasin des ateliers <p><i>Les locaux administratifs:</i> (conjointement au C.E.A. A.-W.-Gagné) 100, 101, 102, 103, 021, 132a, 132b,</p> <p><i>Les locaux de classe:</i> 110, 111, 112, 124, 129, 130, 131, 201, 202, 203, 208, 208a et 209</p> <p>Bureaux et dépôts : 108, 204, 205a et 244</p> <p>École Jean-du-Nord (792B047) 110, rue Comeau Sept-Îles (Québec) G4R 1J4 Locaux : Atelier de mécanique d'engins de chantier avec bureaux et entrepôts</p> <p>Polyvalente des Rivières (791B046) 16, 5e avenue Forestville (Québec) G0T 1E0</p> <p>École Monseigneur-Labrie (793B043) 1239, rue de la Digue Havre-Saint-Pierre (Québec) G0G 1P0</p>	792440	Formation professionnelle
<p>Centre de formation professionnelle A.-W.-Gagné (suite) Adresse: 9, rue De La Vérendrye Sept-Îles (Québec) G4R 5E3</p> <p>Roulotte / Forage Dynamitage (792B006) 1974, rue Gagnon Sept-Îles (Québec) G4R 4K3</p> <p><i>L'atelier de formation professionnelle</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Forage et dynamitage 	792440	Formation professionnelle

<p>Pavillon G. Scherrer (792B005) 100, rue Comeau Sept-Îles (Québec) G4R 1J4</p> <p><i>Les ateliers de formation professionnelle</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Forage et dynamitage ❖ Mécanique spécialisée d'équipement lourd ❖ Mécanique de véhicules lourds routiers 		
<p>Pavillon de la Foresterie (791B001) 2, 3^e Rue Forestville (Québec) G0T 1E0</p> <p><i>L'atelier de formation professionnelle</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Forage et dynamitage 		
<p>Pavillon des Rivières (791B079) 34, 11^e Rue Forestville (Québec) G0T 1E0</p> <p><i>L'atelier de formation professionnelle</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Charpenterie-menuiserie 		
<p>Katshishkutumatsheutshuap Mitshapeu (792Bxxx) 282, boulevard Des Montagnais Uashat (Québec) G4R 5R2</p> <p><i>L'atelier de formation professionnelle</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Charpenterie-menuiserie 		

14. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Richard Poirier, directeur général, présente son rapport. Les points suivants sont abordés :

- Plans de la rentrée
- Enjeux 2021-2022
- Priorités 2021-2022 (vision pédagogique concertée, accompagnement des gestionnaires, planification de la relève, phases 2 et 3 de la structure administrative, réussite éducative, recrutement, organisation scolaire)
- Suivi Covid
- Suivi des différents chantiers
- Suivi des différentes résolutions DG et agenda des prochaines semaines

RÉSOLUTION CA 2021-2022/009

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport de la direction générale tel que présenté.

15.- BLOC SUJETS :

15.1 COVID-19 – ÉTAT DE LA SITUATION

Monsieur Poirier fait état de la situation dans les établissements. La rentrée s'est bien déroulée et les mesures prises sur place sont respectées. Nous demeurons à l'affût de la situation afin d'offrir un milieu sain et sécuritaire.

16.- QUESTIONS DIVERSES

16.1. AFFICHAGE DE POSTES / PERSONNEL SOUTIEN / SERVICE INFORMATIQUE RÉSOLUTION CA-2021-2022/010

CONSIDÉRANT les besoins criants au service informatique pour le déploiement des ressources informatiques dans les écoles;

CONSIDÉRANT les demandes de congé sans traitement d'un an de deux membres du personnel;

CONSIDÉRANT les difficultés en recrutement, l'attraction et la rétention du personnel,

CONSIDÉRANT les dispositions de la convention collective du personnel soutien;

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Marie-Claude Reid de procéder à l'affichage des postes suivants :

- 2 postes réguliers temps plein comme technicien en informatique
- 1 poste régulier temps plein comme opérateur en informatique, classe 1

17.- BLOC INFORMATIONS :

17.1 COMITÉ DE PARENTS :

Pour améliorer la participation parentale aux assemblées générales des conseils d'établissements, le comité de parents a préparé une publicité et fera tirer des livres ainsi que des billets pour un spectacle de Marko Métivier, en zoom, les 14 et 21 octobre 2021. Cinq (5) billets seront remis aux parents élus du CÉ et cinq (5) autres seront tirés parmi l'assistance de chaque école.

De plus, plusieurs belles conférences sont à venir :

- Étienne Boulay à Jean-du-Nord;
- Nancy St-Germain sur l'intimidation;
- Sonia Lupien sur l'anxiété, le 17 novembre;
- Sonia Lupien sur le post-COVID, le 9 février.

17.2 COMITÉ ÉHDAA DE LA LIP :

Le comité a tenu une rencontre le 1er juin. Lors de cette rencontre, deux résolutions ont été faites. La première concernant la mise à jour de la politique relative à l'organisation des services éducatifs aux EHDAA. La deuxième résolution concerne le transfert ou l'inscription d'une fratrie d'un élève en classe d'adaptation scolaire. Il a également été décidé que cette année, nous travaillerons une trousse sensorielle adaptée aux élèves du secondaire.

17.3 VIE DANS LES ÉTABLISSEMENTS :

La vie reprend. Le personnel et les élèves profitent des mesures allégées.

18.- PERIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucune question

19.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

20.- RAPPORT DES COMITÉS

20.1 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE :

Madame Mélanie Raymond souligne qu'une rencontre a eu lieu juste avant la séance du conseil d'administration. Des discussions ont eu lieu en lien avec le dépôt d'un rapport du protecteur de l'élève. Aucune décision n'a été prise à la suite des discussions. Une rencontre est prévue en septembre afin de statuer sur la situation et émettre les recommandations nécessaires.

20.2 COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES :

Une rencontre est à prévoir en septembre.

20.3 COMITÉ DE VÉRIFICATION :

Monsieur Danny Gagnon fait état de la rencontre qui s'est déroulée tout juste avant la séance du conseil d'administration. Celui-ci souligne que les documents déposés et les explications de madame Anna Blais, directrice des ressources financières, en lien avec les prévisions budgétaires répondaient aisément aux attentes du comité.

20.4 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT :

Aucune rencontre prévue.

20.5 COMITÉ RAP CÔTE-NORD :

Le comité est toujours actif. Des rencontres sont prévues au courant de l'automne.

20.6 RSEQ CN :

Monsieur Poirier souligne sa participation au sein de l'exécutif du RSEQ. Monsieur Éric Boucher occupera les fonctions de directeur général du RSEQ Côte-Nord à la suite de la démission de madame Cindy Hounsell. Les membres du CA souhaitent remercier madame Hounsell pour son implication au sein des différents comités.

20.7 FCSSQ:

Un conseil général est prévu à la fin de la semaine.

20.8 CA DU CÉGEP DE SEPT-ÎLES :

Aucun suivi

21.- LEVEE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION CA 2021-2022/011

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Marie-Claude Reid que la séance soit levée à 20h40.

ÉVALUATION DE LA RENCONTRE-
HUIS CLOS

Amaury LeBoyer
Président

Johanne Moreau,
Secrétaire générale